

Présent(e)s : Mme Berardo, Mme Burnat, M. Canet, Mme Cazaux, Mme Chami, M. Clarisse, Mme Courvoisier, Mme Denys, Mme Depieds, Mme Desbouvrie, M. Ford, M. Gomez, Mme Grandinetti-Bourgoin, M. Gros, Mme Hauszwalb, M. Housieaux, Mme Kramer, Mme Michelotti, M. Moreau, Mme Perrier, M. Piaggio, Mme Poursin, et Mme Radot.

Excusé(e)s : M. Bruno.

M. André Moreau annonce que le Maire du 4^e ne peut pas venir à la réunion du Conseil de quartier du mois de novembre mais viendra à celle de décembre.

Il explique également qu'un mail a été envoyé aux membres du Conseil de quartier Saint-Gervais pour les informer des prochaines élections de président.e et vice-président.e, conformément à ce qui est prévu dans la charte des Conseils de quartier. Il annonce se représenter avec Mme Alice Desbouvrie à la présidence du Conseil de quartier Saint-Gervais.

Intervention de Mme Corine Faugeron, élue référente du Conseil de quartier Saint-Gervais

Propreté

Mme Corine Faugeron annonce que la demande d'installer une poubelle au n° 36-38 de la rue Saint-Paul a été transférée aux services et que l'implantation de la poubelle aura lieu très prochainement.

Elle annonce un avis défavorable de la Mairie du 4^e sur la demande du Conseil de quartier de visualiser le plan propreté et précise que la date de la réunion publique d'information sur la propreté a été décalée au 17 décembre dans la salle des Fêtes de la Mairie du 4^e.

Mme Evelyne Denis rappelle la demande du Conseil de quartier d'installer des poubelles supplémentaires dans l'hôtel de Sens.

Mme Corine Faugeron explique que Trilib' a été conçu pour permettre un geste de tri plus efficace et plus propre et permet de compenser le manque de place dans les immeubles. Les Trilib' sont composés de conteneurs multi-flux : bouteilles/ flacons en plastique et emballages en métal, papiers et cartons d'emballages, emballages en verre et textiles. Des trilib' ont déjà été installés dans Paris.

Suite aux questionnements de certains membres, elle précise que le dispositif Trilib' n'est pas enterré et est en métal. Elle ajoute qu'il existe beaucoup d'installation de ce type en Province et qu'au dépit de son impact visuel, cela permet d'améliorer la propreté. Elle évoque un autre modèle de poubelle récemment installé à Notre-Dame.

Plusieurs membres précisent que la récupération de piles est possible à la Mairie du 4^e.

Un membre signale que la tour Saint-Jacques est infestée de rats. Mme Corine Faugeron annonce que des bacs raticides ont été installés dans le jardin Roger-Priou-Valjean. M. Pierre Housieaux précise qu'il n'y a pas de prolifération de rats dans Paris mais qu'il y en a toujours autant qu'avant. Il explique que la présence des rats sur l'espace public est aussi due aux corbeilles de rues transparentes et qu'il faudrait arrêter de mettre des sacs plastiques dans les poubelles. Mme Corine Faugeron rappelle que les rats sont des auxiliaires de propreté et qu'ils mangent les fientes de pigeons.

Travaux des concessionnaires

Mme Corine Faugeron explique que toutes les opérations qui ont lieu sur l'espace public, qu'elles émanent de chantier privés, publics ou de concessionnaires, sont coordonnées par la Section territoriale de voirie du 4^e arrondissement. Ce service de la Ville de Paris s'assure que l'ensemble de ces opérations sont compatibles les unes aux autres en plusieurs termes :

- de garantie d'un cheminement piéton suffisamment large et sécurisé
- de concentration des manœuvres les plus bruyantes dans un temps réduit
- de compatibilité des calendriers respectifs
- de respect des prescriptions du règlement de voirie

Au besoin, lorsque ce cadre normatif n'est pas respecté, et souvent à la demande du Maire du 4^e, les maîtres d'œuvre des travaux sont systématiquement sanctionnés pécuniairement et mis en demeure de régulariser leurs débordements sous peine de voir leur chantier arrêté.

Mme Corine Faugeron indique que lorsque les membres du Conseil de quartier constatent qu'un de ces quatre cas n'est pas respecté, ils doivent le signaler à la Mairie du 4e et le concessionnaire sera sanctionné.

Elle ajoute que les travaux spécifiques des concessionnaires relèvent plus spécifiquement d'une obligation légale d'entretien et de mise aux normes d'un réseau dont ils sont les exploitants. C'est en vertu de ces impératifs de sécurité qu'il est difficile pour la Mairie du 4^e d'annuler ce type d'opération. La Mairie du 4^e peut cependant demander leur report lorsque leur réalisation n'engage pas la sécurité industrielle des réseaux : à la demande du Maire et afin de contenir les nuisances à des portions bien délimitées, des travaux ENEDIS rue des Rosiers ont été reportés, de même que des travaux GRDF sur l'Ile de la Cité ou plus récemment au croisement Archives/Verrerie.

Newsletter travaux

Mme Corine Faugeron explique que la Mairie du 4^e a créé une newsletter consacrée exclusivement aux principaux travaux ayant lieu dans l'arrondissement et ayant un fort impact sur l'espace public. Cette newsletter indique les calendriers prévisionnels de chaque projet et leurs impacts sur la vie des quartiers concernés. Les membres des Conseils de quartier du 4e ont été inclus dans les destinataires de cette newsletter.

Plan grand froid

Mme Corine Faugeron explique qu'un appel à bénévoles pour le Plan Grand Froid est lancé et que les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès du Pôle Citoyens de la Mairie pour être bénévole lors de cette opération. Cette année le dispositif débutera début décembre et devrait se terminer vers la mi-mars 2019. Elle ajoute que ce dispositif fonctionne très bien à la Mairie du 4^e et qu'un plus grand nombre de bénévoles permettra de faire une rotation parmi les bénévoles.

Rue des Rosiers

Mme Corine Faugeron rappelle que le sens de circulation actuel de la rue des Rosiers a été décidé par la Mairie du 4e suite à de nombreuses demandes de parents d'élèves de l'école Hospitalières Saint-Gervais. Ce sens de circulation devait permettre d'apaiser le quartier et d'empêcher une circulation de transit dans la rue Vieille du Temple.

M. André Moreau précise que la demande des parents d'élèves se justifiait par la vitesse excessive des voitures près de l'école. Avec la place actuelle créée entre la Halle des blancs Manteaux et l'école Hospitalières Saint-Gervais, il est favorable à remettre le sens de circulation initial sur cette portion de la rue des Rosiers.

Mme Corine Faugeron explique que la Mairie du 4^e prend acte des demandes portées par le Conseil de quartier, à savoir l'inversion du sens de circulation de la rue des Rosiers, dans le tronçon compris entre la rue des Ecouffes et la rue Vieille du Temple. Elle indique que la Mairie du 4^e n'y est pas défavorable et propose au Conseil de quartier de porter une concertation auprès de l'école Hospitalières Saint-Gervais, des habitants et des commerçants de la rue. Selon les conclusions de celle-ci, la Mairie du 4^e prendra les mesures nécessaires.

Signalétique

Mme Corine Faugeron explique qu'il y a une disparition des panneaux et que cela s'est confirmé lors de la déambulation menée récemment sur le plateau Beaubourg.

M. André Moreau fait remarquer qu'il y a une quantité de panneaux qui ne servent à rien et cite l'exemple des panneaux contradictoires situés devant Goldenberg (un panneau qui limite à 20 km/h et sur le même poteau, un autre qui limite à 15 km/h).

Terre-plein Saint-Paul

M. André Moreau évoque le manque de panneaux d'affichage sur le terre-plein Saint-Paul.

Mme Claire Poursin partage l'avis que trop de panneaux tue la communication et qu'il faut réfléchir à comment communiquer sur le terre-plein Saint-Paul. Plusieurs membres souhaitent réfléchir à la communication sur le terre plein, le sujet est mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

M. André Moreau signale le manque de place occasionné par le parking vélo situé contre la sortie escalator et à proximité du kiosque. Mme Corine Faugeron précise que ce parking est destiné aux

vélos en freefloating. La majorité des membres du Conseil de quartier demandent à déplacer ce parking vélo.

Mme Jacqueline Depieds évoque l'éventualité d'un enlèvement du manège du terre-plein. La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e explique avoir été sollicitée par sa propriétaire et que la Directrice de Cabinet du Maire du 4^e se charge du dossier. L'unanimité des membres du Conseil de quartier demande le maintien du manège.

Zone de rencontre, circulation et aménagement

M. Patrick Clarisse évoque la disparition des passages piétons à l'angle des rues Archives et de la Verrerie et de la Verrerie et du Bourg-Tibourg. Mme Corine Faugeron explique qu'il n'y a pas de passage piéton en zone de rencontre, que la vitesse est limitée à 20 km/h, et que le piéton est prioritaire sur le vélo qui est prioritaire sur la voiture.

Mme Geneviève Grandinetti-Bourgoin fait remarquer que personne ne comprend les zones de rencontre. M. Alexandre Gros trouve que le meilleur moyen de mélanger les circulations est de supprimer les trottoirs. M. Jérôme Canet soulève la question budgétaire de l'enlèvement des trottoirs.

M. Serge Gomez explique que de nombreux véhicules empruntent à grande vitesse la rue de Jouy en sens interdit. Il propose l'installation d'un gendarme allongé dans la rue, un peu avant le tribunal administratif, pour ralentir les véhicules, compte tenu des lycéens qui stationnent devant le lycée Sophie Germain.

Mme Claire Poursin n'est pas favorable au gendarme allongé (ou dos d'âne / ralentisseur). Elle partage l'avis qu'il y a des tas d'alternatives qui sont intéressantes et encourage les membres du Conseil de quartier à réfléchir aux façons de mieux se comporter dans le quartier, en évitant les restrictions.

Suite au questionnement de M. André Moreau sur les raisons de l'inversion du sens de la rue de Jouy, Mme Corine Faugeron explique que l'ancien Maire M. Christophe Girard avait mis en place cette inversion pour répondre à la demande de sécuriser la rue émise par des parents d'élèves du lycée Sophie Germain.

M. André Moreau explique qu'une voiture prend tous les jours la rue des Rosiers à sens inverse.

Mme Evelyne Denis signale les véhicules qui prennent à grande vitesse et en sens interdit la rue Charlemagne pour tourner dans la rue du Figuier et la dangerosité occasionnée pour les enfants.

Vide-greniers solidaire de septembre

M. André Moreau explique avoir reçu de nombreuses remarques de la Mairie du 4^e relatives à l'état de la place à la suite du vide-greniers. Il rappelle la tempête qui a eu lieu le jour du vide-greniers, qui a notamment précipité les départs des exposants. Des personnes se sont servies dans les affaires et les poubelles restées sur place, et à la fin de la journée, tout était par terre.

M. Pierre Housieaux fait remarquer qu'il était question de beines, et que les conteneurs qui furent installés sur les places n'avaient pas une grande capacité.

M. Jérôme Canet rappelle que le responsable de la DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau) avait proposé lors de la réunion avec les services de la propreté de faire passer une équipe du 3^e arrondissement le soir du vide-greniers.

Mme Margit Michelotti explique avoir vu en Province les organisateurs d'un vide-greniers demander un chèque de consigne qui n'était rendu que si l'emplacement était propre.

Mme Pascale Kramer propose de réfléchir à une organisation avec Le carré des biffins du 18^e, qui pourrait éventuellement récupérer les invendus du vide-greniers et répondre aux problèmes de propreté rencontrés à l'issue de celui-ci.

Fusion des arrondissements du centre

Mme Corine Faugeron rappelle la consultation pour le choix de la future mairie de 2020 et du nom du nouveau secteur jusqu'au 12 octobre par correspondance et les samedi 13 et dimanche 14 octobre entre 9h et 18h à la Mairie du 4^e. Elle explique ne pas avoir d'informations supplémentaires sur les prochaines étapes de la concertation des Conseils de quartier.

M. Pierre Housieaux rappelle l'idée d'organiser une réunion publique d'information dans les quatre premiers mois de 2019 pour présenter le projet de bibliothèque interculturelle et de pôle citoyen proposé par le Conseil de quartier. Le groupe à l'origine du projet envisage de faire venir à cette occasion une personne suisse, la directrice de la plus grande bibliothèque interculturelle de Suisse. Il

explique qu'un groupe de membres du Conseil de quartier Saint-Gervais est prêt à s'investir avec le Maire du 4e et Mme Corine Faugeron pour que cette réunion ait un impact pour les quatre arrondissements du centre. Le projet a par ailleurs le soutien de la Maison de la poésie, de l'Institut du monde arabe et de la librairie Comme un roman de la rue de Bretagne.

L'unanimité des membres du Conseil de quartier est favorable à soutenir ce projet.

Végétalisation

M. Jérôme Canet rappelle l'inauguration du projet lauréat du budget participatif 2016 « Renforcer la végétalisation Blancs Manteaux-Archives », prévue à 18h15 le mercredi 10 octobre. Mme Corine Faugeron précise que les cinq jardinières installées seront plantées d'ici là par la DEVE.

Elle rappelle l'inauguration la semaine passée de 30 jardinières sur le quartier Saint-Merri dans le cadre d'un projet de végétalisation porté par le Conseil de quartier Saint-Merri. Elle explique que les chemins de la nature sont en marche et qu'une relation végétale se crée entre les quartiers Saint-Merri et Saint-Gervais. Elle espère par ailleurs qu'avec le nouveau plan pluie, la récupération d'eau de pluie sur l'espace public soit possible

Questions diverses

Mme Pascale Kramer demande s'il existe une interdiction de mendicité dans Paris, car un policier a demandé à quelqu'un qui mendiait de partir. Mme Corine Faugeron explique qu'il n'y a pas d'arrêté, mais que sur la loi générale, on ne doit pas trop avoir le droit d'importuner. M. Patrick Clarisse ajoute qu'il est interdit de mendier avec des enfants.

M. André Moreau explique qu'il travaille avec le Conseil de quartier Saint-Merri à l'organisation du repas pour les migrants.

Il est évoqué la réflexion actuelle, dans le cadre du plan vélo, sur le remboursement du déplacement kilométrique pour les trajets domicile/bureau.

Plusieurs membres s'interrogent sur la reconduction de la collecte des produits d'hygiène. La Coordinatrice des Conseils de quartier précise qu'une collecte permanente de produits hygiéniques, installée par l'association Les règles élémentaires, a lieu au Pôle citoyens de la Mairie du 4^e. La question du stockage des produits d'hygiène est évoquée. Mme Evelyne Denis fait remarquer que de nombreuses femmes vivent dans la rue. Mme Alice Desbouvrie, vice-présidente du Conseil de quartier va contacter Mme Adeline de Oliveira, à l'origine de la collecte organisée en 2017.

Divers

M. André Moreau souligne le succès de la place créée entre la Halle des Blancs Manteaux et l'école Hospitalières Saint-Gervais et l'utilité des bancs sur cette place. Il renouvelle la demande du Conseil de quartier d'installer un banc dans le renforcement du 26/28 de la rue des Rosiers et un autre banc devant l'ancien restaurant Goldenberg rue Ferdinand Duval, notamment pour les personnes qui viennent visiter le quartier.

Prochaine réunion du Conseil de quartier 2018

De 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e

Mardi 13 novembre et 11 décembre